

UN MANUSCRIT (1833) DE E. BLAVIER, INGÉNIEUR DES MINES, SUR DES RECHERCHES ENTREPRISES EN ILLE-ET-VILAINE

Louis CHAURIS

Directeur de recherche au CNRS (e.r.) – 3 rue Goethe, 29200 Brest.

Résumé. Edouard BLAVIER (1802-1887) est mandaté vers 1830 pour la recherche de substances minérales utilement exploitables. Son rapport concerne principalement le gypse, l'antracite et le minerai de cuivre. L'intérêt de l'étude de telles archives est souligné.

Dans le cadre de nos investigations menées sur les prémices de la géologie en Bretagne [1] sont présentées ici succinctement les grandes lignes d'un rapport adressé, le 21 février 1833, par l'ingénieur des Mines E. Blavier, au préfet d'Ille-et-Vilaine. Ce mémoire qui fait suite à la demande d'effectuer dans le département des recherches de « substances minérales utilement exploitables », est un manuscrit de huit pages, d'une fine écriture serrée, de la main même de Blavier, aujourd'hui déposé aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine sous la cote 8 S 2.

Considération générales sur la géologie de l'Ille-et-Vilaine.

« Sitôt que la saison peut permettre des courses minéralogiques », Blavier se met « en devoir d'étudier la constitution géologique du terrain », estimant qu'un tel examen préalable est « indispensable pour procéder en connaissance de cause à des recherches plus approfondies ». Sa courte description du département reflète évidemment les conceptions de l'époque, avec ses divisions classiques. « Granites et autres roches primitives » - dites encore « terrain primordial » - dans la partie septentrionale. « Terrain de transition » s'étendant plus au sud, avec des schistes et des grès, ainsi que des couches de « calcaire ancien », exploité, comme à Saint-Aubin-d'Aubigné ; des « îlots » de granite perçant les couches de « transition », notamment à Coësme près de Rennes, un peu au nord de Vitré... Enfin, quelques dépôts de calcaire « de formation tertiaire, la plus moderne », recouvrant le « terrain de transition » notamment à La Chausserie et à Saint-Grégoire.

La première conséquence de ce bref survol est que l'on peut « espérer rencontrer dans une bonne partie du sol du département des minerais métalliques [...] car le terrain de transition est celui dans lequel ils se trouvent le plus souvent ; c'est le sol minéralisé des anciens ». Mais Blavier ajoute aussitôt : « malheureusement, nulle règle ne peut conduire à cette découverte [...] le hasard seul [...] en général ». La seconde conséquence est l'inutilité de chercher des « couches de houille (charbon de terre) » qui ne se rencontrent pas dans les terrains précités, « sauf toutefois [ajoute Blavier] le cas d'un petit bassin [...] qui aurait échappé à mes investigations, ce dont je suis loin de contester la possibilité ». Cependant, l'ingénieur admet que le sous-sol départemental

n'est « pas incompatible » avec l'existence d'une autre nature de charbon qu'il dénomme « anthracite » ; cette éventualité lui est suggérée par la présence de telles couches exploitées en Mayenne.

Gypse, anthracite et cuivre

Le rapport de Blavier porte essentiellement sur les recherches entreprises dans trois types d'occurrences totalement différentes.

1. **Gypse** (pierre à plâtre) dans le bassin de « calcaire moderne » de La Chausserie près de Rennes. Ce projet de recherche résulte, d'une part du fait que « quelques personnes dignes de foi » ont affirmé à Blavier avoir vu des échantillons de « chaux sulfatée » en provenance de cette localité ; d'autre part des comparaisons tant lithologiques que paléontologiques avec les formations du terrain tertiaire parisien. Les avantages que procurerait la mise en évidence de « pierre à plâtre » en Bretagne incitent Blavier à entreprendre des prospections sans tarder. Dans ce but, appel est fait à un élève de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour surveiller l'exécution des travaux. Dès l'arrivée de l'élève, méritant « toute confiance pour sa capacité et son zèle », les recherches commencent au mois d'août 1832 et se poursuivent pendant cinq mois.

Les couches calcaires de La Chausserie étant « sensiblement horizontales », les prospections sont effectuées par sondage. Les cinq trous de sonde ont atteint respectivement les profondeurs de 14,50 ; 31 ; 20 ; 13 et 33 mètres, le premier dans la commune de Saint-Jacques, les autres dans celles de Bruz et de Chartres. La mise en évidence de nombreux cristaux de gypse, tout en confirmant les prévisions de Blavier, augmentait son « espoir d'arriver à une couche exploitable ». Mais cette « espérance a été déçue » : il est fort douteux qu'on puisse jamais trouver ici une telle couche.

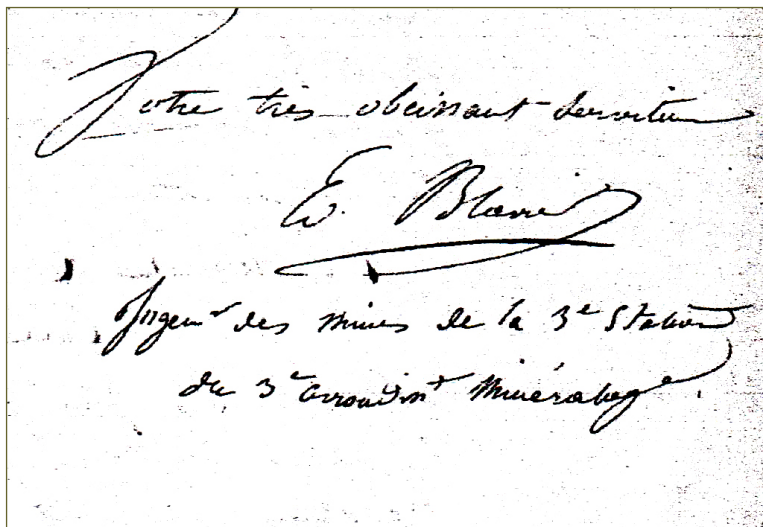
2. En quête de **charbon minéral** (« **anthracite** ») dans la commune de St-M'Hervé, arrondissement de Vitré. A l'inverse des couches de calcaire tertiaire, les couches de terrain étant ici presque verticales, il a été procédé au creusement de tranchées perpendiculaires à leur direction, complétées par de petits puits dans les points où des affleurements d'aspect charbonneux ont été mis en évidence. Mais les travaux entrepris n'ont pas été couronnés de succès : le « schiste extrêmement noir [...] qui peut être aisément pris par un œil peu exercé pour un véritable charbon de terre [...] n'est réellement qu'un schiste ». Sa nature peut-elle se modifier en profondeur ? L'arrivée de la saison des pluies ne permettant pas d'approfondir les puits sans de grandes dépenses, Blavier a jugé à propos de suspendre les travaux.

3. **Minerai de cuivre** à Romazy. Faisant suite à des « indications assez incertaines » recueillies par Blavier, le début des travaux se présente rapidement sous des auspices les plus favorables. Dans le puits en cours de fonçage, sont observées « des traces très fréquentes de cuivre dans le double état de cuivre carbonaté vert [2] et de cuivre pyriteux [3] ». L'ingénieur fait remarquer toutefois que « jusqu'à présent, le filon n'est pas encore bien prononcé, le minerai se trouve par taches fréquentes au milieu d'un schiste quartzeux », tout en augurant fort bien de cette recherche à poursuivre « jusqu'à ce que le gîte métallifère se soit bien complètement dessiné dans son allure et sa richesse ». Et Blavier d'achever ce chapitre par une remarque de portée générale : « La pauvreté de notre France en mines de cuivre donne à ce travail une importance toute particulière. Les deux

seules mines de cuivre exploitées dans notre pays, si riche sous tant de rapports, produisent à peine la trentième partie de la consommation [...] de ce métal ». Dans la conclusion de son rapport, Blavier regrette de ne pas avoir obtenu des résultats plus satisfaisants. Il affirme que ses études minéralogiques ont été entreprises « avec un véritable plaisir ». Il se propose de continuer à porter tous ses soins à ces travaux (« bien qu'ils soient en dehors du cercle de [ses] fonctions) par le vif désir [qu'il] éprouve d'être utile au département », sans pouvoir en garantir les résultats : « On ne peut trouver qu'où il y a ». Il termine en attestant « l'intelligence et le zèle » manifestés par l'élève de l'Ecole des Mines » dans la surveillance et la conduite des travaux » à lui confiés.

Deux remarques en conclusion

- La demande du préfet de l'Ille-et-Vilaine à Blavier en 1832, préfigure la circulaire adressée le 30 août 1835, à tous les préfets, par le directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines Legrand, en vue de l'établissement de cartes géologiques départementales. Ce haut fonctionnaire argumente sa demande en indiquant que « la recherche de minerais métalliques, de pierres de construction, d'argiles réfractaires, de chaux hydrauliques [...] ne peut en général avoir de succès que par une connaissance géologique détaillée des contrées que la nature a pourvu de ces diverses substances ». Cette démarche devait se concrétiser en Bretagne par la publication, en 1844, des cartes géologiques du Finistère et des Côtes-du-Nord, dues à E. de Fourcy et, en 1848, par celle du Morbihan due à E. de Fourcy et T. Lorieux.



Voici très obéissant serviteur
E. Blavier
Ingénieur des Mines de la 3^e Station
de 3^e Arrondissement Minéralogique

Fig. 1 - Signature de Blavier à la fin de son rapport.

- L'analyse du rapport de Blavier prend place parmi les objectifs de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, tels qu'ils étaient mis en œuvre, avec brio, par son fondateur, F. Kerforne qui, dans les premières livraisons de cette revue, publiait plusieurs articles sur les ressources minières du Massif armoricain, alimentés en partie par des données archivistiques. De très nombreux documents, inédits, sont conservés dans les archives du Service des Mines, en partie déposées aux archives départementales.

CHAURIS L. 2006 - Le calcaire du Quiou-Tréfumel ou « pierre de jauge. Le pays de Dinan, XXVI, 2006, p. 319-339.